

*Réussir, s'épanouir, s'accomplir
par la voie technologique ou professionnelle*

Les technologies évoluent très rapidement.
Nos élèves / étudiants sont vos salariés de demain.

Contribuez à la réussite de nos lycéens et étudiants et soutenez notre action
en nous faisant parvenir votre

TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

5 niveaux de formation

- 3^{ème} prépa métiers
- Bac professionnel
- Bac technologique
- BTS
- Bachelor



3 grands domaines de formation

- Sciences du management et de la gestion
- Technologies de laboratoire
- Santé – Social

Adressez le bordereau de versement de taxe
avant le 31 mai 2022

en indiquant que vous souhaitez faire bénéficier l'établissement

Lycée Notre Dame d'Annoy

15 place du Concert

59800 LILLE

lycee@notredamedannay.fr

Code UAI 0593006X

Le lycée est habilité à percevoir la taxe d'apprentissage dans la catégorie A